

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Christian RAYOT, Lionel ROY, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jean-Michel TALON et Françoise THOMAS.

Avait donné pouvoir : Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Chantal CHAVANNE à Gilles PERRIN et Emmanuelle PALMA GERARD à Robert NATALE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 septembre 2025	Le 15 septembre 2025	En exercice	50
		Présents	27
		Votants	31

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean RACINE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-06-01 Cession foncière ZAC du Technoparc à Delle

Rapporteur : Christian RAYOT

Suite à l'arrêté d'alignement demandé par les services du Département du Territoire de Belfort sur une partie du foncier (BO126) située sur la ZAC du Technoparc à Delle, une emprise foncière d'une surface de 357 m² environ doit leur être cédée.

En date du 21 février 2025, le Département a sollicité un avis de valeur vénale pour le bien référencé ci-avant. Il s'agit d'un terrain en bande situé en bordure de voirie, en talus, recouvert de petit taillis et enherbé. La parcelle est classée en zone UE, dédiée spécifiquement aux activités économiques.

Le prix de cession est fixé à 2,40 € HT le mètre carré, conformément à l'avis des Domaines joint en annexe soit 855 € HT sur la base de 357 m². La surface définitive de l'emprise à céder sera connue après intervention du géomètre ; en annexe plan de cession. Les frais de géomètre-expert et les frais d'acte seront pris en charge par le Département.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De valider la cession foncière au Département sur la base de 2,40 € HT/m² ; les frais de géomètre-expert et notariés étant pris en charge par le Département,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette cession.**

Annexes :

- avis des Domaines
- plan de cession.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

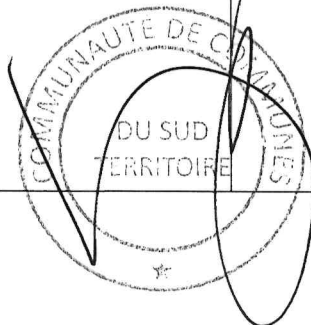
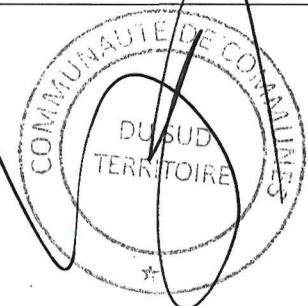
Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

LUNDI 29 SEP. 2025





Direction Générale Des Finances Publiques

Le 20/03/25

**Direction départementale des Finances Publiques
du Doubs**

Pôle d'évaluation domaniale

63 Quai Veil -Picard
25000 BESANCON

Téléphone : 03.81.25.20.20

mél. : ddfig25.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Jérémy STEPHANN

téléphone : 03-81-25-22-28/06-28-11-88-86

courriel : jeremy.stephann@dgfip.finances.gouv.fr

Réf DS : 22622196

Réf OSE : 2025-90033-14090

Le Directeur départemental des Finances
publiques du Doubs

à

Département du Territoire de Belfort
6 Place de Révolution Française
90000 Belfort

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine dans le cadre d'une acquisition d'une partie de la parcelle BO 126 située sur la commune de Delle.

Par saisine en date du 21/02/2025 vous sollicitez un avis de valeur vénale pour le bien référencé ci-après.

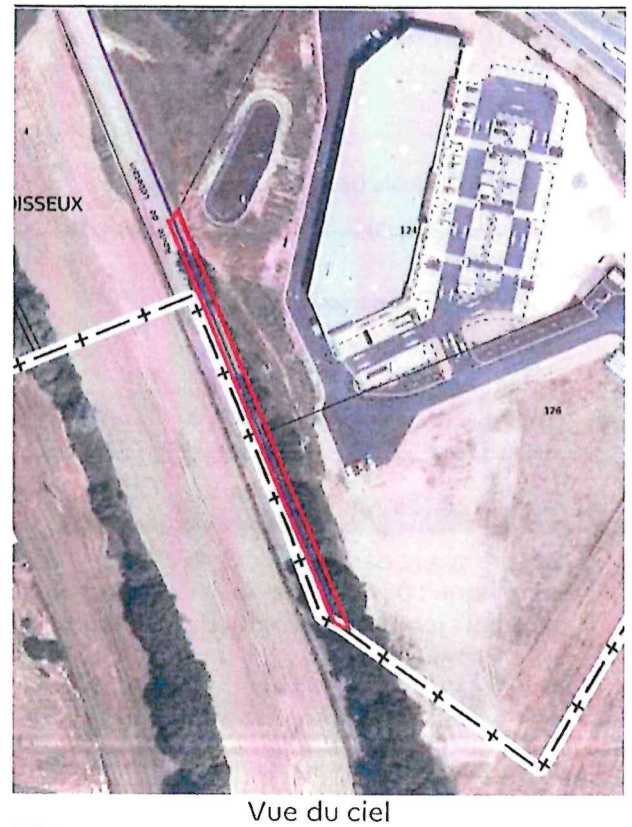
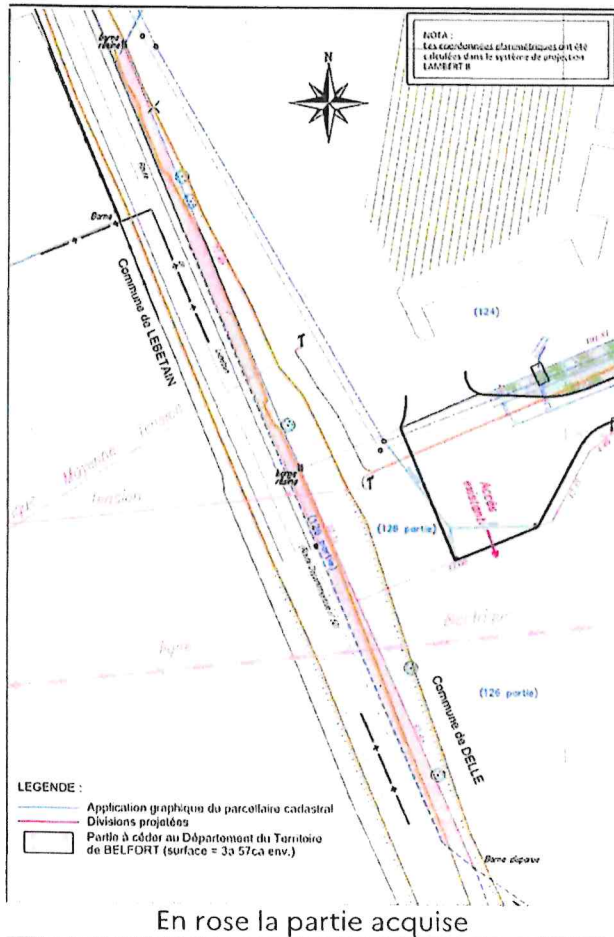
Ce bien est situé sur la commune de Delle. Il s'agit d'une partie de la parcelle BO 126, située dans la ZAC du Technoparc à Delle.

Il s'agit d'un terrain en bande situé juste en bordure de voirie, en talus, recouvert de petits taillis et enherbé.

L'emprise couvre environ 357 m², selon les plans fournis par le géomètre expert.

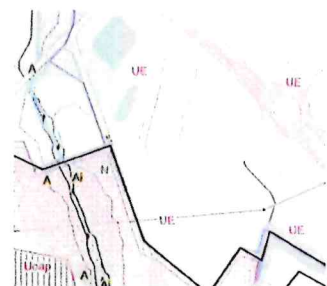
Commune	Parcelle	Adresse/Lieudit	Surface	Nature
DELLE	BO 126	QUEUE AUX LOUPS	18 623 m ²	Talus





Concernant les règles d'urbanisme, la parcelle est classée en zone UE.

Le secteur UE est dédié spécifiquement aux activités économiques ; il est concerné par les zones bleue et rouge du PPRI.



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250925-2025_06_01-DE



La valeur vénale est fixée à 855 € HT soit 2,4 €/m², assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Départementale des
Finances Publiques et par délégation,

STÉPHANN JérémY
Inspecteur des Finances Publiques

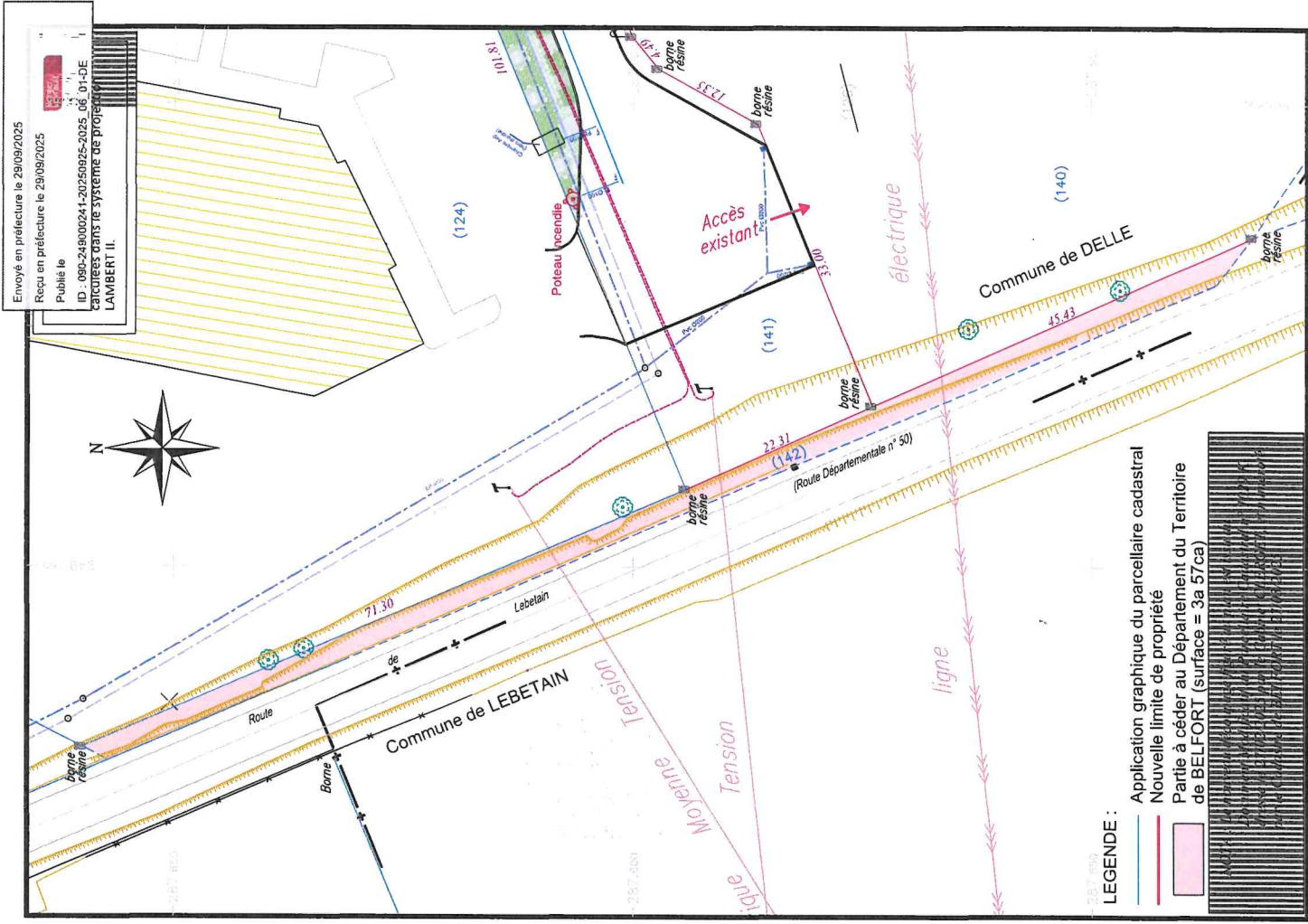
Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le



ID : 090-249000241-20250925-2025_06_01-DE



Communauté de Communes du Sud Territoire
8 Place Raymond Forni
BP 106
90101 DELLE CEDEX
Téléphone : 03.84.26.56.07
Internet : www.cc-sud-territoire.fr

Commune de DELLE
Section BO du cadastre
Lieu-dit : "Queue aux Loups"
Route de Lebetain - Route Départementale n°50
Parcelle n°142

PLAN DE CESSION

Echelle 1/500



Cabinet Jean-Christophe CLERGET - EI
Inscrit à l'Ordre des Géomètres sous le numéro 5400
Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.
29, faubourg de Montbéliard - CS 30801 - 90012 BELFORT CEDEX
Téléphone : 03.84.28.11.75
Mail : cabinet@clerget.fr



